

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ALFRED NEYMARCK

Les établissements de crédit en France

Journal de la société statistique de Paris, tome 50 (1909), p. 146-158

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1909__50__146_0

© Société de statistique de Paris, 1909, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT EN FRANCE

LEUR RÔLE — LEUR DÉVELOPPEMENT — LEURS OPÉRATIONS

(Suite [1])

V

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

La Banque de Paris et des Pays-Bas date du 27 janvier 1872 : elle provient de la fusion, en un seul établissement; de la Banque de Crédit et de Dépôts des Pays-Bas, créée en Hollande en 1863, et de la Banque de Paris qui se fondait à Paris. Son capital était à l'origine de 125 millions, divisés en 125 000 actions de 1 000 francs libérées de 500 francs. Abstraction faite de la Banque de France, c'était alors, de toutes les sociétés françaises de crédit, celle qui avait le capital social le plus élevé. En mai 1878, le capital de la Banque fut fixé à 62 millions et demi, divisés en 125 000 actions de 500 francs entièrement libérées. En 1907 ce capital fut porté à 75 millions, son chiffre actuel.

Le champ des opérations de la Banque de Paris et des Pays-Bas est presque illimité : elle peut faire toutes les opérations financières, industrielles, commerciales, même immobilières et toutes entreprises de travaux publics. C'est un groupement de grandes forces financières, opérant avec ses propres capitaux, ne recevant pas de dépôts de fonds du public et s'intéressant directement ou indirectement dans toutes les affaires, en France et à l'étranger.

Elle a donné la mesure de sa puissance et de la confiance qu'elle inspire. Dès ses débuts, en 1872, elle souscrivait pour son compte et pour celui de sa clientèle près de deux fois et demie l'emprunt français de 3 milliards.

(1) Voir le présent Journal, n° d'avril, p. 122.

Depuis, elle a pris part à tous les emprunts émis par l'État, par les pays de protectorat, par les colonies, par la ville de Paris et les autres villes françaises.

Dans le monde entier, soit comme contractant, soit comme émetteur, soit comme participant, elle a donné son concours aux opérations financières de presque tous les pays : Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Grèce, Hollande, Hongrie, Norvège, Roumanie, Russie et Finlande, Suède, Suisse, Turquie. Voilà pour l'Europe. Quant aux pays extra-européens, elle a donné son concours aux opérations financières concernant la république Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, la Chine, l'Égypte, les États-Unis, le Maroc, le Mexique, l'Uruguay.

Aussi bien en France que dans les cinq parties du monde, elle a créé ou participé à la création de nombreuses sociétés, banques, crédits fonciers, chemins de fer, télégraphes, usines, gaz, eau, électricité, ports. Quand on reproche aux établissements de crédit de ne rien faire pour le commerce et l'industrie et de ne s'occuper que d'emprunts étrangers, la Banque de Paris et des Pays-Bas peut répondre qu'elle a ouvert de nouveaux débouchés non seulement aux capitaux, mais aussi à l'industrie nationale et au commerce du pays ; ses agents financiers, le personnel d'ingénieurs et d'agents qu'elle a utilisés, ont contribué non pas seulement au développement de l'influence française au dehors, mais aussi à faire connaître la puissance de notre pays et à lui donner la suprématie dans des affaires qui étaient, en quelque sorte, le monopole d'autres pays européens.

Quelques chiffres extraits des principaux chapitres des bilans de cette grande société montrent le développement de ses affaires :

Comptes courants

Au 31 décembre	Créditeurs	Débiteurs	Au 31 décembre	Créditeurs	Débiteurs
Millions de francs			Millions de francs		
1872.	87,8	75,0	1900.	125,3	81,2
1880.	58,5	25,2	1905.	229,7	167,8
1885.	46,3	21,5	1906.	328,2	206,7
1890.	83,9	51,4	1907.	190,2	198,5
1895.	89,1	39,7	1908.	224,7	166,8

Portefeuille-titres et participations diverses

Au 31 décembre	Fonds d'Etats	Actions et obligations	Participations diverses	Total
Millions de francs				
1872.	8,1	8,6	14,0	30,7
1880.	7,1	40,1	8,2	55,4
1885.	»	40,3	10,4	50,7
1890.	22,2	32,3	8,1	62,6
1895.	7,9	33,3	8,9	50,1
1900.	7,1	49,4	14,2	70,7
1905.	12,8	54,3	13,5	80,6
1906.	17,8	64,7	19,8	102,3
1907.	8,4	65,2	26,1	99,7
1908.	11,6	67,8	24,9	104,3

Effets à recevoir. — Effets à payer

Au 31 décembre	Effets à recevoir Effets à payer		Au 31 décembre	Effets à recevoir Effets à payer	
	Millions de francs			Millions de francs	
1872	50,9	12,9	1900	34,9	33,3
1880	5,5	1,2	1905	81,3	45,1
1885	25,4	12,9	1906	105,7	53,9
1890	25,4	23,3	1907	72,9	72,4
1895	39,2	8,5	1908	48,9	41,6

Réserves

Au 31 décembre	Milliers de francs	Au 31 décembre	Milliers de francs
1872.	6 068	1900.	28 471
1880.	17 414	1905.	39 002
1885.	20 546	1906.	52 194
1890.	22 180	1907.	73 605
1895.	20 790	1908.	76 852

Dividendes distribués. — Réserves. — Cours des actions

De 1872 à 1899, la Banque de Paris et des Pays-Bas a distribué à ses actionnaires une somme de 156 250 000 francs, soit une moyenne de 44^f 64 par an à chaque action de 500 francs ou 8,93 % par an.

De 1900 à fin 1906, elle a distribué 55 millions, soit une moyenne de 6 875 000 francs par an, et, pour chaque action, 55 francs par an.

Pour 1907, les 150 000 actions du capital porté à 75 millions ont reçu chacune 60 francs, soit 9 millions. Pour 1908, elles recevront 65 francs chacune, soit un total de 9 750 000 francs pour les 150 000 titres.

Depuis sa création, elle a donc distribué, en tout, 230 millions à ses actionnaires, soit plus de 300 % du capital actuel de 75 millions.

En dehors des dividendes répartis, la Banque de Paris et des Pays-Bas a constitué des réserves qui s'élevaient, au 31 décembre 1908, à 76 852 000 francs.

Le graphique que je fais passer sous vos yeux montre les fluctuations de cours (*).

Les actions ont fait au plus bas 577^f 50 en 1885; elles ont fait au plus haut 1 700 francs en 1906. Elles sont en février 1909 à 1 575 francs.

VI

CRÉDIT LYONNAIS

Cet établissement de crédit est un des plus puissants organismes financiers de notre pays. Fondé en 1863, avec le siège social à Lyon et le siège central à Paris, au capital de 20 millions, il a aujourd'hui un capital de 250 millions entièrement versés; ses réserves s'élèvent à 125 millions; ses immeubles sont décomptés pour 35 millions.

En dehors de ses deux sièges principaux, le Crédit Lyonnais possède actuellement 53 agences dans Paris et la banlieue; 173 en province; 18 à l'étranger, dont 13 en Europe, 5 en Asie et en Égypte. Soit en tout : 244 agences.

(*) Voir pour les graphiques, le numéro de juin que renfermera la fin de cette étude.

Son influence financière rayonne dans le monde entier et cette influence favorise les intérêts généraux du pays. S'il est utile que nos commerçants fassent connaître de plus en plus au dehors leurs affaires, leurs productions, leurs objets de consommation, il n'est pas inutile et sans profits pour les intérêts généraux et particuliers qu'un grand établissement comme le Crédit Lyonnais prouve qu'au point de vue des services financiers à rendre et du crédit, notre pays pouvait servir d'exemple.

Escompte des effets de commerce, avances sur titres, paiements et recouvrements pour compte d'autrui, achats et ventes de fonds publics et valeurs industrielles pour le compte de tiers, réalisations d'emprunts publics ou autres, sous quelque forme que ce soit, dépôts de fonds en comptes courants et de chèques, opérations hypothécaires, garde de titres, garantie contre les risques de remboursement des valeurs au pair, etc., le Crédit Lyonnais se charge de toutes les opérations qui peuvent intéresser tous les porteurs de titres, de même que toutes les sociétés ou gouvernements, qui ne manquent pas, du reste, de faire appel à son concours

Les statistiques suivantes montrent le développement considérable des opérations du Crédit Lyonnais depuis son origine :

Dépôts de fonds

Au 31 décembre	A vue	A échéance	Total
1863.	6,4	3,4	9,8
1869.	33,7	20,9	54,6
1875.	66,2	73,5	139,7
1880.	133,4	111,2	244,6
1885.	125,5	39,9	165,4
1890.	234,3	66,5	300,8
1895.	322,9	95,1	418,0
1900.	490,2	56,1 (1)	546,3
1905.	705,7	34,5	740,2
1906.	712,2	27,4	739,6
1907.	682,1	50,1	732,2
1908.	757,8	40,5	798,3

Comptes courants

Au 31 décembre	Crediteurs	Débiteurs
1863.	3,5	9,6
1869.	28,2	21,4
1875.	74,4	47,4
1880.	138,5	105,0
1885.	194,9	118,9
1890.	368,9	259,2
1895.	427,9	323,6
1900.	630,7	413,1
1905.	856,3	535,6
1906.	1 048,7	527,8
1907.	872,0	568,4
1908.	993,7	553,0

(1) La diminution des dépôts à échéance fixe a pour cause la suppression des dépôts à 3, 4 et 5 ans.

Effets à recevoir — Effets à payer

31 décembre	Effets à recevoir	Effets à payer
	Millions de francs	
1863	5,8	1,2
1869	62,1	17,5
1875	99,6	21,1
1880	137,0	37,3
1885	227,8	32,6
1890	459,4	142,2
1895	522,0	131,6
1900	759,7	134,5
1905	1 030,1	180,6
1906	1 137,9	169,3
1907	1 095,0	132,2
1908	1 187,8	133,8

Effets entrés en portefeuille

Années	Nombre d'effets	Montant
	Milliers	Millions
1863	"	91,5
1869	736,3	1 027,8
1875	2 190,2	2 400,1
1880	4 608,0	3 267,2
1885	7 128,5	3 555,1
1895	9 170,4	8 843,6
1900	16 161,3	11 471,9
1905	19 427,4	14 039,6
1906	20 033,6	15 478,7
1907	20 509,8	15 926,6
1908	20 166,4	14 927,6

Le relevé suivant intéresse la statistique des valeurs mobilières... Je n'ose pas insister sur ces statistiques, parce que, quand on en parle trop souvent, le fisc fait peur et on hésite à les publier. Quoi qu'il en soit, voici le montant des coupons payés par le Crédit Lyonnais (en millions de francs) :

Coupons payés

Années	Montant des coupons payés	Années	Montant des coupons payés
1863	0,1	1895	350,4
1869	32,7	1900	655,3
1875	93,5	1905	889,2
1880	142,9	1906	913,9
1885	337,8	1907	957,2
1890	719,5	1908	1 000,5

Autre statistique non moins intéressante : c'est celle des comptes ouverts au Crédit Lyonnais : 482 471 comptes fin 1908 ! Quel travail pour les agents de l'enregistrement si jamais l'impôt sur le revenu était appliqué avec les articles 85 et

suivants ! Combien faudrait-il d'agents pour vérifier et contrôler rien que les 482 471 comptes du Crédit Lyonnais !

Nombre de comptes

1863	2 568	1895	199 000
1869	14 490	1900	263 768
1875	28 535	1905	416 230
1880	63 674	1906	4 38206
1885	80 394	1907	458 353
1890	144 000	1908	482 471

Dividendes distribués — Cours des actions — Résumé comparatif de 1863 à 1908

De 1863 à fin 1908, le Crédit Lyonnais a distribué à chaque action une somme de 1 493'50, soit une moyenne de 33 francs par an.

Les exercices 1906, 1907 et 1908 ont reçu les plus forts dividendes distribués, soit 55 francs. Depuis 1872, le plus faible dividende, soit 20 francs, a été réparti sept fois.

Le plus haut cours de ses actions a été de 1 250 francs en 1907 ; le plus bas cours de 350 francs en 1867.

Il résulte de ces chiffres que de 1863 à fin 1908 :

1° Les dépôts de fonds à vue et à échéance se sont élevés de 9,8 millions à 798,3 millions ;

2° Les comptes courants créditeurs de 3,5 millions à 993,7 millions ; les comptes courants débiteurs de 9,6 millions à 553 millions ;

3° Les effets à recevoir ont augmenté de 5,8 millions à 1 187,8 millions ; les effets à payer de 1,2 millions à 133,8 millions ;

4° Le nombre d'effets entrés en portefeuille est passé de 736 300 en 1869 à 20 509 800 en 1907 et 20 166 400 en 1908 ;

5° Le montant des effets escomptés ou payés, pendant le même laps de temps s'est élevé de 1 milliard 27 millions à 15 milliards 926 millions en 1907 et 14 milliards 927 millions en 1908 ;

6° Le montant des coupons payés aux guichets du Crédit Lyonnais est passé de 32,7 millions en 1869 à 1 milliard en 1908 ;

7° Fin 1863, le Crédit Lyonnais possédait 2 568 comptes de clients ; fin 1908, ce chiffre s'élève à 482 471.

Le Crédit Lyonnais est resté fidèle aux traditions de M. H. Germain

Ces résultats confirment les paroles que prononçait M. Mazerat, il y a trois ans, à l'assemblée des actionnaires.

« Malgré les difficultés qu'il rencontre sur sa route, le Crédit Lyonnais poursuit son œuvre avec persévérance. Doté de la nouvelle constitution financière que vos suffrages vont, je n'en doute pas, lui donner, disposant de 125 millions de réserves et de 250 millions de capital social, établi sur des bases en rapport avec l'étendue des opérations auxquelles il est appelé à participer, appuyé sur une organisation matérielle puissante, secondé par un personnel dévoué et expérimenté, jouissant

du crédit qu'un long passé lui a justement mérité, votre établissement possède une situation qui est le résultat de beaucoup de travaux, d'efforts et de sacrifices; il la conservera s'il reste pénétré des principes qui ont jusqu'à présent inspiré sa conduite et s'il demeure fidèle aux traditions de prudence, de sagesse, de prévoyance dont son regretté fondateur, M. Henri Germain, lui a légué l'héritage.

« C'est dans cette voie que nous avons orienté la marche de votre Société; c'est dans cette voie que nous continuerons à diriger ses efforts. »

Je passe maintenant à l'examen détaillé de la Société Générale; je continuerai par celui du Comptoir d'Escompte et du Crédit Industriel et Commercial.

VII

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La Société générale a été fondée le 4 mai 1864 presque en même temps que le Crédit Lyonnais et, de même que cet établissement, elle a pris un développement énorme, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Le capital social, primitivement fixé à 120 millions, divisé en 240 000 actions de 500 francs libérées de moitié, a été successivement élevé à 160, 200 et 300 millions, sur lesquels la moitié est versée (1).

Les réserves s'élevaient, fin 1908, à 38 millions; ses immeubles se chiffraient par 28 millions.

La Société générale a 89 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la banlieue, 638 agences en province, 2 agences à l'étranger, Londres et Saint-Sébastien; une filiale correspondante à Bruxelles et Anvers.

Elle se charge de toutes les opérations financières; elle prête son concours aux associations déjà constituées ou à celles qui se constituent ayant pour objet soit des entreprises financières, industrielles et commerciales, mobilières et immobilières, soit des entreprises de travaux publics. Elle se charge de constituer des sociétés, d'émettre leur capital; elle ouvre des crédits avec ou sans nantissements; elle consent des prêts hypothécaires; fait des avances à tout constructeur, propriétaire ou armateur de navires; assure au Crédit foncier le paiement des annuités d'emprunt à long terme, reposant sur des immeubles industriels ou entreprises ayant son patronage; elle escompte les effets de commerce, fait des avances sur titres, les garde en dépôt, en surveille les tirages, effectue des emprunts en fonds publics ou valeurs diverses, elle effectue toutes les opérations de banque et de crédit qui peuvent être utiles aux particuliers, capitalistes, rentiers, gouvernements, sociétés porteurs de titres.

Les statistiques suivantes montrent le développement remarquable de ses opérations :

TABLEAUX

(1) Les actionnaires ont été convoqués en assemblée extraordinaire le 30 mars dernier, à l'effet d'autoriser une nouvelle augmentation du capital social de 300 millions à 400 millions, à réaliser en une ou plusieurs fois.

Dépôts de fonds

Au 31 décembre	Millions de francs			Au 31 décembre	Millions de francs		
	A vue	A échéance	Total		A vue	A échéance	Total
1865 . . .	15,7	41,7	57,4	1895 . . .	150,4	99,0	249,4
1869 . . .	52,3	36,0	88,3	1900 . . .	232,6	115,0	347,6
1875 . . .	118,1	87,6	205,7	1905 . . .	291,2	126,0	417,2
1880 . . .	139,6	114,1	253,7	1906 . . .	323,1	128,9	452,0
1885 . . .	153,7	89,8	243,5	1907 . . .	339,7	154,1	493,8
1890 . . .	157,2	94,7	251,9	1908 . . .	394,6	168,1	562,7

Comptes courants

31 décembre	Millions de francs		31 décembre	Millions de francs	
	Crediturs	Debiteurs		Crediturs	Débiteurs
1869 . . .	»	39,6	1900 . . .	249,3	141,7
1875 . . .	37,6	75,6	1905 . . .	440,0	259,0
1880 . . .	73,8	84,3	1906 . . .	580,6	302,8
1885 . . .	69,2	63,7	1907 . . .	520,4	318,2
1890 . . .	100,7	74,5	1908 . . .	728,1	307,9
1895 . . .	150,4	114,7			

Effets à recevoir — Effets à payer

31 décembre	Millions de francs		31 décembre	Millions de francs	
	Effets à recevoir	Effets à payer		Effets à recevoir	Effets à payer
1865 . . .	25,6	»	1895 . . .	136,6	54,8
1869 . . .	56,2	20,2	1900 . . .	305,1	69,8
1875 . . .	102,4	23,6	1905 . . .	416,4	103,3
1880 . . .	108,3	23,4	1906 . . .	570,3	115,4
1885 . . .	129,4	22,5	1907 . . .	532,6	136,9
1890 . . .	147,0	29,5	1908 . . .	723,1	111,2

Le mouvement général du portefeuille de la Société générale comme entrée et sortie des effets et des capitaux considérables qu'ils représentent est des plus importants. La Société générale a une clientèle très nombreuse de commerçants et industriels. En voici les chiffres d'après les rapports du conseil d'administration :

Mouvement général du portefeuille

Années	Sommes		Années	Sommes	
	Nombre d'effets	Millions		Nombre d'effets	Millions
1865 . . .	150,0	493,2	1895 . . .	19 000,2	7 924,8
1869 . . .	841,3	1 609,7	1900 . . .	33 413,6	14 190,1
1875 . . .	4 045,3	3 802,5	1905 . . .	46 131,4	20 485,9
1880 . . .	4 810,2	4 971,1	1906 . . .	50 793,8	23 588,9
1885 . . .	11 409,3	6 125,9	1907 . . .	57 166,9	27 581,9
1890 . . .	11 949,7	7 093,4	1908 . . .	62 449,0	29 829,5

Ces chiffres indiquent l'importance des services rendus par la Société générale

au commerce et à l'industrie pour l'encaissement et l'escompte des effets commerciaux.

Ordres de bourse — Coupons encaissés

Un autre mouvement considérable est celui des ordres de bourse et des coupons encaissés pour le compte de la clientèle. Voyez quelles économies importantes de temps et d'argent représentent ces opérations pour le petit capitaliste et rentier qui a un achat ou une vente à effectuer, un ou plusieurs coupons à encaisser ! S'il est titulaire d'un compte dans la Société, il lui suffit d'envoyer un ordre écrit : l'opération qu'il désire faire est effectuée, sans qu'il ait à se déranger. Son titre restera déposé, à son nom, dans les caisses de la Société générale ; les arrérages seront encaissés et leur montant porté à son crédit.

Il ne faut pas oublier non plus que les ordres de bourse sont transmis, sur les valeurs cotées officiellement sur le marché, c'est-à-dire inscrites à la cote des agents de change, par la Société générale aux agents de change ; les autres sociétés de crédit agissent de même. On peut même dire que ces grands organismes financiers sont de véritables auxiliaires des agents de change, car ces derniers qui, de par la loi, sont seuls chargés de l'exécution des ordres sur les valeurs cotées, profitent de l'immense clientèle des sociétés de crédit.

Années	Ordres de bourse		Coupons encaissés	Années	Ordres de bourse		Coupons encaissés
	Nombre	Montant	Montant		Nombre	Montant	Montant
	Milliers	Millions	Millions		Milliers	Millions	Millions
1865. . .	»	»	65,1	1895. . .	279,0	1 106,1	299,0
1869. . .	»	»	178,7	1900. . .	459,4	1 708,6	430,0
1875. . .	178,0	462,9	211,1	1905. . .	797,4	2 553,7	665,4
1880. . .	195,2	832,7	230,2	1906. . .	886,0	2 634,9	711,9
1885. . .	219,8	648,2	239,8	1907. . .	877,4	2 669,5	825,0
1890. . .	323,9	1 054,6	293,2	1908. . .	958,6	2 663,7	931,4

On peut se rendre compte, par cette statistique, du travail minutieux qu'exigent tous les jours la réception, la transmission, l'exécution d'un chiffre aussi considérable d'opérations effectuées pour le compte de centaines de mille de personnes appartenant à toutes les classes sociales, opérations auxquelles la Société générale donne tous ses soins, qu'il s'agisse de l'achat ou de la vente d'un seul titre ou de plusieurs centaines, de l'encaissement de quelques coupons ou de plusieurs milliers. On peut se rendre compte aussi de la véritable armée d'employés qu'il faut avoir pour que le client soit avisé immédiatement de la réception de son ordre, puis de son exécution, puis de la régularisation de l'opération, soit qu'il vienne prendre livraison du titre acheté ou qu'il livre le titre vendu, etc.

Ces opérations multiples sont faites à des conditions tellement réduites qu'on peut dire qu'elles sont presque gratuites : c'est par leur développement et leur accroissement incessants que toutes les grandes sociétés qui s'en occupent, comme la Société générale, peuvent y trouver quelque rémunération.

Accroissement des opérations au fur et à mesure des augmentations successives du capital

Le développement continu des opérations de la Société générale est, comme nous l'avons dit, des plus remarquables. Il est particulièrement frappant depuis

1898, quand la Société générale, pour développer ses moyens d'action, a augmenté son capital et donné à ses affaires une impulsion qu'elles n'avaient jamais eue.

Le résumé suivant montre l'accroissement des divers chapitres du bilan et services de la Société générale depuis 1898 :

	Au 31 décembre				
	1898	1902	1904	1905	1908
Millions de francs					
Capital	120,0	160,0	200,0	250,0	300,0
Caisse et banque . . .	54,3	67,0	73,7	93,5	120,0
Portefeuille.	192,4	340,8	453,0	380,0	663,0
Effets à l'encaissement .	31,1	35,0	40,7	36,0	60,0
Total du bilan.	711,0	959,0	1 194,0	1 245,0	1 742,0

Le capital a été porté de 120 à 160 millions en juillet 1899 ; de 160 à 200 millions, en février 1903 ; de 200 à 250 millions, en mars 1905 ; de 250 à 300 millions, en avril 1906. Il sera proposé, à la prochaine assemblée du 30 mars, de porter le capital de 300 à 400 millions, en une ou plusieurs fois.

	Au 31 décembre				
	1898	1902	1904	1905	1908
Millions de francs					
Comptes de chèques.	189,0	259,0	323,4	291,0	389,6
Dépôts à échéances fixes.	116,5	121,7	125,0	126,0	168,0
Effets à payer	66,0	70,0	81,4	103,0	107,0
Comptes courants divers.	201,0	329,0	435,0	440,0	728,0
Total des quatre postes créditeurs .	572,5	779,7	964,8	960,0	1 392,6

Voici maintenant dans quelle proportion le capital et les réserves entrent dans le total du bilan aux différentes dates envisagées ci-dessus.

Au 31 décembre	Capital versé	Total du bilan	Proportion du capital par égard au total du bilan	Au 31 décembre	Capital versé et réserves	Total du bilan	Proportion du capital et des réserves par égard au total du bilan
	Millions de francs		Pour cent		Millions de francs		Pour cent
1898. . .	60	711	8,43	1898. . .	73	711	10,26
1902. . .	80	959	8,34	1902. . .	93	959	9,69
1904. . .	100	1 194	8,37	1904. . .	121	1 194	10,13
1905. . .	125	1 245	10,04	1905. . .	151	1 245	12,12
1908. . .	150	1 742	8,61	1908. . .	187	1 742	10,73

Il résulte de ces chiffres, extraits des documents officiels, que chacune des augmentations de capital a été le point de départ d'un nouvel accroissement des opérations sociales.

De 1898 à 1908, le portefeuille a augmenté, en chiffres ronds, de 470 millions ; le total du bilan de 1 031 millions ; les comptes de chèques de 200 millions ; les dépôts à échéances fixes de 52 millions ; les comptes courants divers de 527 millions ; les quatre postes créditeurs de 820 millions.

Ces résultats font honneur au conseil d'administration et au directeur de la Société générale, M. Dorizon, qui, en 1896, était appelé à succéder à M. Buron.

**Dividendes distribués — Cours des actions. — Résumé comparatif
de 1864 à fin 1908 — Nombre d'actionnaires**

De 1864 à fin 1908, la Société générale a distribué à chaque action une somme de 755 francs, soit une moyenne de 16^f80.

Plus fort dividende, 32^f50 pour 1871 ; plus faible, 6 francs pour 1864.

Le plus haut cours de ses actions a été de 900 francs en 1881 ; le plus bas cours, de 400 francs en 1891.

Le graphique indiquant le mouvement des cours des actions de la Société générale depuis 1864 est intéressant à consulter : je le fais passer sous vos yeux (1). Les lignes de ce graphique des cours sont régulières, presque stables, ce qui s'explique par l'excellent classement des actions.

Il résulte de ces chiffres, que de 1865 à fin 1908 :

1° Les dépôts de fonds à vue et à échéance se sont élevés de 57,4 millions à 562,7 millions ;

2° Les comptes courants créditeurs, qui étaient, en 1875, de 37,6 millions, s'élèvent, fin 1908, à 728,1 millions ; les comptes courants débiteurs ont passé de 39,6 millions à 307,9 millions ;

3° Les effets à recevoir, de 1865 à 1908, se sont élevés de 25,6 millions à 723,1 millions ; les effets à payer, de 20,2 millions en 1869 à 111,2 millions fin 1908 ;

4° Le mouvement général du portefeuille commercial est en progression énorme. En 1865, le nombre d'effets était de 150 000. Il atteignait, en 1908, 62 449 000 effets. Le montant des effets s'élevait, en 1865, à 493 millions ; il était de 29 milliards 830 millions en 1908. La moyenne des effets escomptés ressort, en 1908, à 477 francs ;

5° Le montant des coupons payés aux guichets de la Société générale s'est élevé de 65 millions, en 1865, à 931 millions, en 1908 ;

6° En 1875, la Société générale recevait 178 000 ordres de bourse pour un montant de 462 millions. En 1908, le nombre des ordres était de 958 600 pour 2 milliards 664 millions ;

7° La Société générale possède près de 170 000 comptes de chèques ; sa clientèle d'escompte est considérable ; on peut s'en rendre compte par le nombre et le montant des effets escomptés ; il en est de même de la clientèle qui s'adresse à elle pour la transmission des ordres de bourse. On peut dire que la Société générale possède près de 500 000 clients.

Aucune grande opération financière ne pourrait aujourd'hui se passer du concours de cet établissement de crédit ;

8° A la fin de 1908, la Société générale possédait 67 000 actionnaires, ce qui représentait environ 9 actions par actionnaire.

Voici, à diverses dates, quel était le nombre des actionnaires de la Société générale :

Années	Nombre d'actions	Nombre d'actionnaires	Moyenne approximative possédée par chaque actionnaire	Années	Nombre d'actions	Nombre d'actionnaires	Moyenne approximative possédée par chaque actionnaire
1890. . .	120 000	12 200	10	1905. . .	500 000	42 000	12
1895. . .	120 000	13 800	9	1906. . .	600 000	57 000	10
1900. . .	240 000	19 700	12	1908. . .	600 000	67 000	9

(1) Voir note 1 de la page 148.

VIII

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

Fondé en 1848 par décret du gouvernement provisoire pour venir en aide au commerce parisien, cruellement éprouvé par la crise financière, le Comptoir d'escompte est le premier établissement de crédit qui ait fonctionné en France.

Il commença ses opérations avec un capital-espèce de 1 587 021^f 43 sur l'ensemble du capital nominal de garantie de 20 millions dont les deux tiers étaient fournis par l'État et la ville de Paris. Cet établissement prit un développement considérable et rendit de grands services au commerce parisien ainsi qu'aux intérêts français à l'étranger, notamment en Extrême-Orient.

Augmenté en 1853, il fut obligé par l'extension de ses affaires, en 1866, de porter son capital à 80 millions avec 20 millions de réserve ; de 1860 à 1889, le Comptoir porta son action directe dans les pays d'outre-mer par la création de nombreuses agences et seconda, par son concours, le fonctionnement des banques établies dans les colonies françaises.

En quarante ans, de 1848 à 1887 inclus, le Comptoir d'escompte a distribué au total 1 747 francs de dividende, soit une moyenne annuelle de 43^f 67 par action de 500 francs, soit 8,45 % du capital versé.

Pendant ce long espace de temps, le plus bas cours des actions du Comptoir d'escompte a été de 330 francs en 1850, le plus haut, de 1 140 francs en 1881.

A la suite des événements qui se produisirent en 1889 et qui sont encore présents à la mémoire, le Comptoir dut entrer en liquidation, mais fut promptement reconstitué sur l'initiative de M. Denormandie, sénateur et ancien gouverneur de la Banque de France, avec les encouragements du gouvernement et aidé par des personnalités financières de premier ordre, dont l'une d'elles fut le regretté M. Mercet, dont le nom et le souvenir resteront toujours bien chers à ses amis et à ses confrères de la Société de statistique.

M. Denormandie porta le Comptoir national d'escompte à un haut degré de prospérité. Dix ans après son entrée en fonctions, le président du conseil d'administration pouvait constater avec une juste satisfaction les progrès accomplis.

Au 31 décembre 1889, la situation du Comptoir national d'escompte se résumait par un total de 221 millions et il était réparti aux actionnaires pour un demi-exercice 4 francs par action.

Au 31 décembre 1898, le total de la situation était de 712 millions accusant ainsi une augmentation de 500 millions : il était distribué 26^f 25 par action.

En janvier 1902, M. Denormandie était enlevé à l'affection des siens et de ses amis par une maladie cruelle. Il avait rendu la prospérité à cette vieille maison du Comptoir d'escompte : comme le constatait le rapport du conseil d'administration du 26 avril 1902, « il lui avait donné beaucoup de lui-même : son crédit personnel, ses relations étendues, l'unanime confiance dont il jouissait ».

Son successeur, M. Émile Mercet, qui lui était uni par les liens d'une étroite collaboration et d'une solide amitié, qui avait participé à la reconstitution du Comptoir et en avait été administrateur, puis vice-président du conseil, depuis sa fondation, et qui occupait dans le monde des affaires une situation hautement qualifiée, fut appelé à lui succéder.

Sous sa présidence le Comptoir national d'escompte prit encore un nouvel et vigoureux essor.

Orientation principale du Comptoir dans les affaires de banque qui doivent assurer la régularité des profits, sans l'exclusion des opérations financières qui les peuvent élargir ;

Donner satisfaction au public par l'amélioration continue des services et justifier sa confiance par le prudent et mobile emploi des dépôts ;

Se préoccuper des intérêts généraux du pays et les concilier avec ceux du Comptoir national d'escompte ;

Apporter un effort persévérant pour développer sans cesse les moyens d'action de ce grand établissement et en faire un des plus puissants instruments du crédit international.

(*A suivre.*)

Alfred NEYMARCK.
